



Noisy-le-Grand, le 10 juillet 2026

Chers Parents de l'école maternelle et élémentaire,

En cette fin d'année, voici quelques informations concernant l'année 2026/2027.

La rentrée aura lieu le mardi 1 septembre 2026

Les horaires de rentrée selon les classes, le calendrier de l'année, le règlement intérieur, le règlement financier, les listes de fournitures et les informations de l'APEL et de la mutuelle seront à consulter sur le site de l'établissement. Je vous invite à prendre connaissance de ces documents en ligne car il n'y aura pas d'envoi postal. Le règlement financier sera également disponible dans vos documents d'école directe. Les rectifications, **si changement depuis juin**, pour les services tels que la restauration, garderies et études se fera sur école directe à partir **du 25 août et avant le 6 septembre 2026**.

D'autres documents à remplir seront distribués aux enfants le jour de la rentrée.

Un projet théâtre en collaboration avec le Théâtre de la Clarté sera mis en œuvre de la façon suivante :

- Les PS/MS au CM2 (sauf CE2A et CM1A) : séances sur temps scolaire au semestre avec facturation en septembre.
- Le codage pour la GS et le CE2A avec facturation en septembre.
- Piscine pour les CM1 et CM2 en stage massé en mai /juin 2027 facturation en septembre.

EXAMEN DE CAMBRIDGE pour les CM1/CM2, avec passage de l'examen en fin de CM2 (facturé en septembre) ; inscription sur demande via un lien à remplir dès la rentrée, commande du manuel pour tous les CM1 en début d'année.

MODIFICATION ORGANISATION DES A.P.C : voir courrier ci-dessous.

L'association A.C.E (Activité pour le Corps et l'Esprit) interviendra dans toutes les classes par semestre, cette année l'école prend de nouveau en charge cette prestation.

Début des activités péri-éducative (danse, escrime, théâtre, Vert demain, Pinceaux en folie, savants fous, anglais, Baishu, danse Africaine) la semaine du 8 septembre 2026 fin des activités à partir de mi-juin selon les activités.

Voici la composition de l'équipe éducative de l'école pour l'année 2026/2027 :

Petite section/Moyenne section : Mmes Rachel GROUSSIN/ Virginie CITRON

Petite section/Moyenne section : Mmes Hajjer HADRICHI/Clémence AMARANTO

Grande section : Mme Romane SOUQUIERE

ASEM : Mmes Cristina FERREIRA, Noria MOKEDDEM, Sara FOURNIER-WAGNER.

CPA : Mme Chahira MERZOUK

CE1A : Mme Alexia VIDIGUEIRA

CE2A : Mme Sophie POISSON

CM1A : Mme Élisabeth COLL /Mme Pauline VAILLERGUES

CM2A : Mme Philippine VIGNEL

Maître E : Angélique DELANIS/Mme Camille LE FRIEC

CPB : Mme Aurélie CARRE

CE1B : Mme Sylvie GOZIM

CE2B : Mme Marine HENAULT

CM1B : Mme Coralie BENMOKHTAR

CM2B : Mme Anne MAFFRAND

Anglais : Mme Yasmine NAZARIAN (maternelle et CP), Mme Isabelle-Ann LACOUR (CE1 et CE2)

Anglais (CM1 et CM2) M. Jean-Baptiste APPERT

EPS (de la PS au CM2) : Adam

Musique : Teddy TAVARES

Secrétariat : Mme Kathalyn BLANCHOT

Je vous souhaite d'excellentes et reposantes vacances au plaisir de vous accueillir et de vous retrouver à la rentrée.

Mme THERY
Cheffe d'établissement 1^{er} degré

ÉCOLE PRIMAIRE
MIXTE PRIVÉE
François CABRINI
20, rue du Docteur
93167 NOISY LE GRAND
Tél. 01 48 15 14 21

Rentrée 2026 - Nouvelle organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) école élémentaire.

Chers parents,

Afin de répondre au plus près des besoins des élèves et de rendre les temps d'accompagnement encore plus efficaces, l'organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) évoluera à compter de la rentrée 2026.

Les APC pourront désormais prendre différentes formes selon les besoins identifiés par l'enseignant :

- sur le temps de la pause méridienne, pour des accompagnements en petits groupes ;
- sous la forme d'une remédiation immédiate, directement après une difficulté rencontrée en classe, pendant les temps de récréation. Ces interventions, d'une durée de 5 à 15 minutes, permettront d'apporter une aide rapide et ciblée afin de consolider un apprentissage ou de lever une incompréhension avant qu'elle ne s'installe.

Cette nouvelle organisation a pour objectif de proposer une aide plus réactive, plus souple et davantage adaptée au rythme des apprentissages de chaque élève.

Les APC du jeudi restent inchangées. Elles continueront d'être consacrées au développement des compétences psychosociales (gestion des émotions, coopération, communication, résolution de conflits, confiance en soi, etc.), dans le cadre du projet éducatif de notre établissement.

Par ailleurs, afin de permettre la mise en œuvre de certains projets ou d'accompagnements nécessitant un temps plus long, 10 mardis en fin de journée pourront être proposés au cours de l'année scolaire.

Les familles des élèves concernés continueront d'être informées des périodes de participation de leur enfant aux APC que ce soit sur les temps de la pause méridienne ou des récréations par l'enseignant via le cahier de correspondance.

Afin de simplifier l'organisation tout au long de l'année scolaire et d'éviter la multiplication des demandes d'autorisation, nous vous remercions de bien vouloir compléter et signer l'autorisation parentale annuelle qui vous sera transmise en septembre. Cette autorisation permettra à votre enfant de participer aux différents temps d'APC proposés au cours de l'année scolaire 2026-2027.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'équipe enseignantes du CP au CM2